

## **Le Clemi, étude de cas d'une éducation aux médias à la française**

**Evelyne Bevort<sup>1</sup>**

Em França, desde há vinte e cinco anos que a educação para os *media* é da responsabilidade oficial do Ministério da Educação Nacional. No entanto, ela não beneficia, ainda, de um reconhecimento completo, já que a sua concretização depende da vontade dos professores, não tendo, estes, obrigação formal de a implementarem. A educação para os *media* associa, de forma original, os parceiros dos *media* e os investigadores e inscreve-se, geralmente, numa perspectiva internacional.

O Clemi propõe uma educação para os *media* centrada na informação e na educação para a cidadania e numa abordagem baseada no distanciamento crítico e no apoio à produção de mensagens mediáticas. Actualmente, esta abordagem é completamente legitimada pelo uso dos *media* digitais e da web 2.0.

No contexto da política europeia que se debruça sobre este domínio, a educação para os *media* deverá ter um reconhecimento mais amplo nos próximos anos.

Dans la plupart des pays qui l'ont adoptée, l'éducation aux médias occupe une place bien particulière qui s'est dessinée en fonction des contextes culturels et des traditions éducatives.

Dans le cas de la France, cette réflexion éducative sur la place grandissante des médias dans la vie des jeunes est née à la croisée de contributions théoriques (la sémiologie avec Roland Barthes, l'étude de la réception avec Christian Metz, la linguistique avec Louis Porcher...), pédagogiques (« l'Ecole Nouvelle » avec Célestin Freinet ou Ovide Decroly...) et politiques (éducation à la citoyenneté...). Elle a été portée avec un investissement que l'on peut qualifier de militant par des acteurs clés du monde de l'éducation, des pédagogues aussi bien que des journalistes ou des réalisateurs de l'audiovisuel. Cet investissement a gagné progressivement les éducateurs sociaux ou les animateurs d'associations familiales. Une deuxième

---

<sup>1</sup> Directrice déléguée du Clemi (France).

caractéristique tient à ce que, si l'on considère l'histoire des projets d'éducation aux médias, on perçoit qu'un découpage s'est effectué en fonction des médias étudiés. Il y a eu ainsi les spécialistes du journal, ceux de la télévision, les passionnés du cinéma, les tenants des technologies de l'information et de la communication... Plusieurs histoires complémentaires se sont ainsi croisées et se croisent toujours.

Ce choix d'un support médiatique a souvent « coloré » le travail pédagogique. Ainsi, la réflexion sur la presse écrite a plutôt orienté vers l'information et la dimension citoyenne de l'éducation aux médias. L'approche du cinéma a orienté vers l'œuvre, l'auteur et une réflexion esthétique sur les médias. Quant à la télévision, sa place a été intermédiaire entre le travail sur l'image et la réflexion sur les médias de flux et la culture populaire.

Aujourd'hui, les médias numériques avec un rythme de développement très rapide ont tendance à tirer la réflexion vers les T.I.C. (Technologies de l'information et de la communication) et à colorer leur approche d'une trop forte dimension technique.

Ce découpage média par média conduit à cliver le domaine de l'éducation aux médias et à l'orienter très différemment selon les cas alors qu'il devrait pourtant être approché de façon globalisante et intégrative en regroupant l'ensemble des médias.

L'expression d'éducation aux médias apparue dès 1974 est parfois rejetée au profit de l'éducation à l'image essentiellement par ceux qui ont une approche plus culturelle et souhaitent lutter contre ce qu'ils considèrent comme des sous-produits de faible qualité au détriment d'une approche plus patrimoniale.

Si l'on se recentre sur le cas du Clemi (centre de liaison entre l'enseignement et les médias d'information), on retiendra plusieurs entrées.

Ce centre relativement jeune puisqu'il a été créé en 1983 est le fruit d'une histoire commencée de nombreuses années avant sa création, dans un cadre bien précis (celui de l'école française). Sa création s'est faite sous le signe de choix originaux si on le compare à d'autres programmes d'éducation aux médias développés en France et/ou dans d'autres pays.

Nous pourrions désormais nous poser la question de son évolution dans le contexte doublement animé de la révolution numérique et des redéfinitions obligatoires des contenus de l'école.

## Les particularités françaises

### Une histoire ancienne

L'importance attachée à la prise en compte des médias dans l'école est aussi ancienne que les médias de masse modernes en particulier pour ce qui concerne les enseignants regroupés dans des mouvements pédagogiques actifs et militants. Dès le début du siècle des maîtres d'école se sont interrogés sur la prise en compte du cinéma à l'école tant comme support d'éducation (cinéma scolaire) que comme média.

Les intuitions pédagogiques d'un Célestin Freinet ont permis par ailleurs très vite de mettre en évidence l'importance de la production médiatique par les enfants dans leur découverte du monde, en particulier avec «le journal scolaire» et l'imprimerie à l'école.

Ces initiatives ont été relayées par des associations d'enseignants ou des syndicats dans tous les types d'établissements. L'enseignement catholique s'est engagé aussi dans cette voie dès les années soixante en produisant des travaux originaux dans le cadre du *Langage Total*.

Ainsi, les pratiques d'éducation aux médias ont existé bien avant d'être nommées ainsi.

Rappelons que ce n'est qu'en 1973 qu'apparaissent le terme et sa définition.

Les experts du Conseil international du cinéma et de la télévision, proche de l'UNESCO, écrivent alors : «Par **éducation aux médias**, il convient d'entendre l'étude, l'enseignement et l'apprentissage des moyens modernes de communication et d'expression considérés comme faisant partie d'un domaine spécifique et autonome de connaissances dans la théorie et la pratique pédagogiques, à la différence de leur utilisation comme auxiliaire pour l'enseignement et l'apprentissage dans d'autres domaines de connaissances tels que ceux des mathématiques, de la science et de la géographie». Même si cette dénomination a fait son chemin et connaît une reconnaissance réelle, les débats sur ce que cela recouvre ne sont pas totalement éteints.

Au sein des médias, l'intérêt pour ces questions se manifeste également au début du XXe siècle. Dans le courant des années soixante, des associations se constituent autour de journalistes passionnés par leurs fonctions de médiateurs qui souhaitent diffuser une réflexion sur l'importance citoyenne des médias auprès de jeunes, d'enseignants, de familles. Furent ainsi créées l'APIJ (association presse informa-

tion jeunesse), l'ARPEJ (association régionale presse enseignement jeunesse), le CIPE (comité interprofessionnel pour la presse dans l'école) ou l'APE (association presse enseignement) pour la presse écrite... D'autres structures sont nées du mouvement de mai 1968 comme le Crepac qui, par l'intermédiaire de films réalisés par des journalistes connus, se donnait pour objectif de proposer une enquête journalistique sur des questions négligées par l'information télévisée trop proche du pouvoir politique. Les réalisateurs diffusaient ces films dans un circuit associatif et débattaient de leurs contenus et des formes d'écriture télévisuelle au cours de rencontres avec des groupes de téléspectateurs.

### **Un modèle éducatif encore très centralisé**

Le système éducatif français se distingue de celui de beaucoup d'autres pays européens par son pilotage national. Même si on évoque un peu moins aujourd'hui la centralisation française, la vision commune nationale de l'éducation reste un point fondamental. Tout particulièrement pour ce qui concerne les programmes et les contenus enseignés au sein de l'école. Tous les élèves français (qu'ils soient dans des établissements publics ou privés) sont soumis aux mêmes curricula et choix de disciplines. Une place est laissée à des initiatives régionales ou locales dans les établissements scolaires. Il s'agit alors pour l'essentiel de choix concernant des équipements ou d'options particulières qui viennent toujours s'ajouter à la base commune et ne peuvent s'y substituer.

Cette organisation confère aux textes officiels du ministère de l'éducation une autorité fondamentale. Ce qui est inscrit dans les programmes acquiert d'emblée une légitimité pour les parents comme pour les enseignants.

Mais ne nous y trompons pas, qui dit textes dit aussi interprétation des textes et cette interprétation des dispositifs officiels a toujours permis aux pédagogues les plus créatifs de légitimer leurs pratiques innovantes.

C'est au fond ce qui a permis à Jacques Gonnet avec le concours de Pierre Vandevorde, de proposer au ministre de l'éducation en 1983, Alain Savary, d'officialiser un travail de réflexion mené dans les classes autour de l'actualité véhiculée par les médias en créant le Clemi (centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information). Il ouvrait la possibilité d'élargir ce champ de réflexion et de formation à l'ensemble du système éducatif.

Son choix s'est porté sur un travail lié à la notion d'actualité et d'information telles qu'elles sont diffusées par les grands médias de masse mais aussi telles qu'elles sont vécues et rapportées par les jeunes dans leurs médias particuliers: journaux ou radios scolaires, films ou aujourd'hui cyberjournaux ou blogs d'actualité.

Bien entendu, la relation très forte à la citoyenneté, au débat public et à la démocratie manifeste bien que c'est un angle politique et non pas consumériste ou technique qui est choisi.

Par ailleurs, il s'agissait aussi d'échapper au diktat du support et d'envisager l'information transversalement aux médias.

Malgré cette avancée incontestable, la place occupée par l'éducation aux médias est demeurée ambiguë.

Tout d'abord, en France (comme dans beaucoup d'autres pays), l'éducation aux médias n'a pas été conçue comme une discipline scolaire à part entière mais plutôt comme un enseignement que chaque type d'enseignant doit se réapproprier dans le cadre de sa propre discipline. Ceci afin qu'elle ne soit pas laissée entre les mains d'un seul groupe d'enseignants «spécialisé» au lieu d'en faire une méthode globale d'approche de l'ensemble des matières.

Il s'agit ainsi de mettre en évidence que l'éducation aux médias se situe en amont des disciplines. Il s'agit d'un apprentissage fondamental, au même titre que de savoir lire et écrire, qui constitue une prise de conscience de la part médiatique de nos connaissances et de nos perceptions du monde. Elle permet de travailler sur les représentations véhiculées par les médias et reçues de diverses façons par les jeunes en fonction de leurs histoires personnelles et de leurs environnements.

Elle est issue d'une prise de conscience et d'une demande sociale qui questionnaient le statut et le rôle des médias dans notre société et particulièrement dans leurs relations à l'éducation. Souvenons nous de Louis Porcher et de son concept d'école parallèle. Née de quelques intuitions et tâtonnements, elle s'est constituée progressivement comme domaine d'enseignement à travers la rencontre d'expériences de terrain et de réflexions plus théoriques qui ont permis d'implanter des activités très riches gagnant progressivement la reconnaissance de l'institution éducative et de ses acteurs. Elle a chemin faisant, acquis au sein de l'école la place d'un enseignement transversal aux disciplines existantes. Parce que si elle aime à développer les innovations, l'école française hésite beaucoup à les officialiser dans ses textes. Il y a là une tradition fondée sur une forte transmission de connaissances

très structurées, organisées en disciplines scolaires faisant la part belle à des références théoriques fortes. La pédagogie est souvent seconde par rapport à ces critères bien que les enseignants jouissent d'une vraie liberté pédagogique dans leur classe. Le travail critique sur les médias qui était encore en élaboration manquait alors de beaucoup de ces atouts pour trouver une place officielle.

Citons simplement quelques opérations qui ont pourtant été lancées au cours de ces années:

- l'opération Jeune Téléspectateur Actif (J.T.A.) lancée à la fin des années soixante-dix et financée de manière interministérielle pour faire réfléchir sur les pratiques télévisuelles des jeunes;
- la création du Clemi (centre de liaison entre l'enseignement et les médias d'information) au sein du ministère de l'éducation nationale en 1983;
- la création des options cinéma et audiovisuel dans les sections littéraires des lycées en 1984 (premier bac en 1989);
- les multiples références à l'éducation à l'image, à la presse, à Internet dans les programmes.

Jamais cependant, *l'éducation aux médias* n'est évoquée ni en tant que telle ni comme un enseignement global...

Mais le travail d'éducation aux médias s'il n'est pas structuré en discipline, n'est pas pour autant absent des programmes officiels puisque, au cours d'une traversée de ces textes, les documentalistes du Clemi ont pu lister plus d'une centaine de références à des points d'éducation aux médias au sein de disciplines comme le Français, l'histoire, la géographie, les langues, les arts plastiques...: travail sur les Unes de presse, réflexion sur le fait divers, analyse de publicités, analyse des images sous tous les angles, réflexion sur l'information dans les pays européens, information et opinion... Il s'agit toujours d'exemples d'activités concrètes correspondant à la mise en œuvre pratique de l'éducation aux médias.

Cette présence est effective dès l'école maternelle (enfants de 2 à 6 ans) au sein de laquelle, pour prendre un exemple, on demande aux enfants les plus jeunes de savoir faire la différence entre journal, livre, catalogue par des activités sensorielles, de savoir à quoi servent une affiche, un journal, un cahier, un ordinateur..., de pouvoir reconnaître et distinguer des images d'origines et de natures différentes.

On pourrait poursuivre ainsi les citations à tous les niveaux d'enseignement et pratiquement pour toutes les disciplines. Jusqu'aux nouveaux programmes des disciplines scientifiques en 2006 pour les élèves de 11 à 18 ans qui font référence à la nécessité de travailler sur l'information scientifique et technique et ses conséquences sur les représentations qui en naissent.

Depuis juin 2006, l'apparition officielle du terme d'éducation aux médias s'est faite avec la publication par le ministère de l'éducation du socle commun de connaissances et compétences que doivent acquérir tous les jeunes sortant du système éducatif.

Sept compétences ont été prises en compte et pour chacune d'entre elles, le travail sur les médias est fréquemment évoqué. À titre d'exemple, la compétence portant sur la maîtrise de la langue française définit des capacités pour s'exprimer à l'oral qui peuvent toutes s'acquérir à partir de pratiques liées à la radio. Plus loin, l'intérêt pour la lecture est illustré d'abord par la lecture de la presse.

L'éducation aux médias trouve sa place de plein droit au sein de la sixième entrée intitulée «les compétences sociales et civiques» qui indique que *«les élèves devront être capables de jugement et d'esprit critique, ce qui suppose (...) d'être éduqué(s) aux médias et d'avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société...»*.

On pourrait comparer l'histoire de cette reconnaissance progressive avec ce que l'on connaît aujourd'hui autour du développement de «l'éducation à l'environnement et au développement durable». On assiste à une forme de processus en chaîne: Émergence d'une grande question sociale - élaboration de savoirs spécifiques à cette question - réflexion sur l'éducation relative à cette question - appropriation de cette éducation par des innovateurs - intégration ( ou non) aux contenus et structures de l'école...

À y regarder de près, on ne peut qu'être surpris qu'il ait fallu tant de temps pour que l'école nomme ce qu'elle faisait informellement depuis si longtemps comme en témoignent les textes fondateurs précieux, les contributions de terrain généreuses et les nombreuses réussites pédagogiques.

Mais si les références sont nombreuses et les citations aussi, jamais elles ne sont reliées à un projet global d'Éducation aux médias dont le domaine serait clairement défini. Cette semi-présence dans les textes officiels a nuit au développement de cette éducation ou au moins à la rapidité de sa généralisation en laissant totalement aux enseignants le soin d'en traiter ou non avec une totale liberté de choix et d'actions.

Cela étant, l'école n'est pas seule à œuvrer dans ce sens car le travail sur les médias est également investi par le ministère de la culture (travaux autour de la photographie, l'opération «Écoles au cinéma» qui se décline aussi dans les collèges et les lycées ...), le ministère de la jeunesse et des sports (avec les très nombreuses initiatives des associations de terrain autour de la vidéo, des espaces publics numériques..) ou le ministère de l'agriculture qui a très tôt mis en place un travail sur l'image et les médias dans ses établissements d'enseignement.

### **Un partenariat constitutif**

C'est du côté des enseignants pionniers que l'éducation aux médias a puisé ses premiers soutiens. Dans le même temps, des professionnels des médias et surtout des journalistes engagés dans une réflexion sur leur rôle social se lançaient dans une action auprès des jeunes pour les initier à l'importance de l'information pour toute démocratie et les aider à prendre une certaine distance critique.

Cette particularité permet d'expliquer le lien très fort qui s'est établi entre le monde de l'école et celui des médias autour de ce projet. A l'opposé de ce qui s'est produit dans de nombreux pays, l'éducation aux médias ne s'est pas -ou s'est moins- construite sur un antagonisme ou une concurrence école - médias fondés sur la méfiance mais plutôt dans une complémentarité entre professionnels de l'éducation et des médias qui questionnent leurs pratiques professionnelles...

Il ne s'agit pas d'une fascination pour l'autre mais d'une reconnaissance de sa parole et de sa spécificité. Ces partenariats ne sont évidemment pas exempts de critiques de fond mais ils permettent d'engager des actions de sens autour des questions relatives à la liberté d'expression ou à la citoyenneté.

Cette dynamique entre partenaires se retrouve dans le cadre de projets éditoriaux ou de formation mais aussi dans une grande opération de visibilité comme la Semaine de la Presse et des Médias dans l'École. Coordonnée par le Clemi, elle confirme année après année depuis 19 ans l'attrait qu'elle exerce sur les enseignants et les élèves. Conçue comme un temps fort centré sur l'apprentissage citoyen des médias, cette manifestation mobilise pendant une semaine dans toute la France un pourcentage élevé d'établissements scolaires représentant un potentiel de 4,3 millions d'élèves (chiffres 2008). Fondée sur le volontariat, la semaine permet de développer des activités plus ou moins ambitieuses centrées sur l'introduction des médias dans la vie de l'école avec l'installation de kiosques mettant en évidence la diversité de la presse, l'organisation de débats avec des journalistes, la production par les élèves de

documents diffusés dans les médias professionnels. C'est surtout l'occasion de mettre en évidence les multiples entrées de l'éducation aux médias, de les faire vivre.

Les médias (au nombre d'un millier en 2006) s'y associent de manières diverses en offrant des exemplaires de journaux, en permettant l'accès à des dépêches ou à des photos, en proposant des accueils, en accordant des places pour la parole des jeunes sur leurs ondes ou dans leurs colonnes...

Sept jours durant, une visibilité remarquable est ainsi offerte au travail d'éducation aux médias qui se conduit généralement dans l'intimité de la classe.

Ces partenariats vivent, bien entendu, tout au long de l'année au cœur d'autres projets alimentant le travail des uns et des autres.

### **La formation, axe clé du travail du Clemi**

Quelle que soit la structure engagée dans l'éducation aux médias, la formation apparaît comme un de ses leviers principaux. Sa fonction prend d'autant plus d'importance que cet enseignement ou cette activité selon les cas, se fait le plus souvent sur la base du volontariat et de l'engagement personnel. Il s'agit donc de convaincre, de débattre, de montrer, d'interagir.

Dans le cas du Clemi, sa mission a été décrite comme le fait d' *«introduire l'utilisation pluraliste des médias d'information, en particulier par des actions de formation...»*.

Cette injonction a été respectée car la formation correspond à une demande insistante des enseignants fondée sur une réelle nécessité surtout si l'on prend en compte aujourd'hui l'évolution considérable des médias et des usages sociaux qui leur sont liés.

Il est difficile de donner une image complète du volume et des publics de ces formations mais si l'on s'en tient aux seuls chiffres du Clemi, ce sont plus de 30000 personnes qui ont été concernées pendant l'année scolaire 2006-2007 par des activités de formation riches et diversifiées.

### **La formation continue**

Dans la plupart des cas, les personnes sont formées près de leur lieu de travail ou même sur leur lieu de travail. Après une politique centrée sur l'offre proposée par des formateurs, on est aujourd'hui passé à une logique qui favorise la demande selon l'idée simple qu'une formation demandée par des enseignants ou un établissement scolaire aura plus de chances de se disséminer et de produire des résultats concrets.

Une des particularités réside dans la très grande diversité des dispositifs que le Clemi et ses équipes sont amenés à faire fonctionner et, souvent, à inventer. A côté des formes plus traditionnelles du stage ou de l'intervention ponctuelle, on trouve de très nombreuses activités de conseils et d'accompagnement de projet. De nouveaux dispositifs comme la formation appuyée sur un colloque qui permet un travail en profondeur accompagné par des experts chercheurs et professionnels. Citons par exemple en 2008, les colloques du Clemi -Toulouse sur le cinéma documentaire «*Filmer l'adolescence*» ou celui du Clemi - Dijon sur «*Médias en ligne: la révolution de l'info?!*».

Un autre type de formation original se développe depuis peu avec la mise en place de formations intégrées au sein de manifestations professionnelles comme le stage inscrit au sein du festival international de photo-journalisme «*Visa pour l'image*» de Perpignan. La formation s'appuie alors sur la manifestation, donnant accès aux expositions, aux interventions des professionnels et aux grands débats et ajoute sur son temps propre pour un groupe particulier d'enseignants, une réflexion didactique et des propositions pédagogiques.

Ces nouvelles modalités sont aussi les conséquences de la limitation des formations classiques dans les régions.

Les contenus les plus fréquents en formation continue concernent aussi bien les thèmes les plus classiques que les mutations en cours dans les pratiques médiatiques. On retrouve ainsi pour 2006-2007:

- l'image sous l'angle de la production d'images animées: «Réaliser une vidéo numérique», l'analyse de l'image d'information: «Décoder la photo de presse et comprendre le photojournalisme» ou les images du J.T: «Formation au reportage télévisé avec France 3 Aquitaine» ;
- la presse écrite: «Immersion dans la presse quotidienne régionale» et le journal scolaire: «Réaliser un journal scolaire: du papier à Internet» ;
- Internet et l'information en ligne: «Education critique au média Internet» ;
- médias et éducation aux médias: «Former le citoyen: éduquer aux médias pour apprendre et développer un esprit critique»...

Il ne s'agit là que de quelques exemples concrets retenus parmi plus de cent formations à l'agenda cette année-là.

### **La formation initiale**

La nécessité d'introduire l'éducation aux médias au sein de la formation initiale est évoquée depuis l'origine du Clemi. L'intérêt serait de faire comprendre aux jeunes la plus-value de sens que cela apporterait à leurs disciplines.

Or, 25 ans plus tard, cette dimension fondamentale est loin d'avoir trouvé son vrai développement.

Le fait que l'éducation aux médias ne soit pas une discipline constituée avec un programme précis, un recrutement particulier, voire un corps d'inspection particulier, nuit à sa présence dans les IUFM (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres) qui accordent une priorité absolue à la didactique des disciplines. Par ailleurs, les emplois du temps des enseignants sont partout surchargés et il paraît presque contreproductif d'y introduire de nouveaux contenus. On est encore loin d'une politique concertée en ce domaine alors même que les enjeux sont considérables et que ce qui se joue désormais avec l'éducation aux médias (numériques en particulier) est une nouvelle relation au savoir.

Certes, l'option cinéma-audiovisuel est entrée depuis peu dans quelques IUFM avec une formation destinée à une certification en vue de l'enseignement de l'option audiovisuel et cinéma.

L'Internet prend aussi progressivement place dans les cursus de formation initiale avec l'apparition d'un «Certificat Informatique et Internet» (C2I) pour les enseignants, destiné à valider des compétences personnelles plutôt qu'une aptitude à les enseigner.

Ce sont quelques progrès qui restent trop localisés et on est loin d'une véritable réflexion sur les nouveaux savoirs dont notre société a besoin

Le Clemi a lancé depuis deux ans maintenant, une action triennale en produisant une brochure conçue pour les néo-enseignants, destinée à leur proposer des procédures et des démarches d'éducation aux médias et à légitimer cet enseignement en leur indiquant systématiquement les liens avec les programmes des disciplines. Cette action rencontre un certain succès.

Pour soutenir cette initiative, un colloque tenu à l'IUFM d'Auvergne fin 2007 «Eduquer aux médias, ça s'apprend» a mis en place l'amorce d'un réseau sur cette thématique. Mais l'évolution souhaitable ne se fera pas sans une réflexion de fond sur l'ensemble des univers culturels de références des enseignants et des élèves.

### **Quel avenir?**

La question du futur est posée une fois de plus par l'irruption d'une nouvelle technique, de nouveaux supports, de nouveaux usages.

La diffusion accélérée du numérique repose aujourd'hui beaucoup des questions relatives aux pratiques médiatiques. Bien des travaux engagés au titre de l'éducation aux médias demandent à être révisés car les concepts bougent. Mais dans le même temps, bien des questions mises en avant par l'éducation aux médias sont confirmées dans leur pertinence (fiabilité des sources, influence sur l'opinion ou les représentations, validité des informations, défense de la liberté d'expression...).

Des recherches comme «Mediappro» ont permis de montrer au niveau européen les basculements de la culture médiatique des jeunes et les nouveaux besoins éducatifs qu'ils expriment dans ce contexte. Il y a une forme d'urgence à y répondre.

La méthodologie élaborée dans le cadre de l'éducation aux médias semble à même de permettre le basculement de la société de l'information vers une société de la connaissance comme le défend l'UNESCO.

Pour la France, cela nécessitera de rassembler les forces parfois dispersées en fonction des supports médiatiques dans une cohérence orientée vers l'éducation aux médias plutôt que vers la maîtrise technique des outils.

Les avancées récentes dans la reconnaissance de ces contenus et des compétences qu'ils sous-tendent pourraient le permettre.

L'accent mis au niveau européen sur l'absolue nécessité d'une compétence en éducation aux médias à tous les niveaux de la société peut légitimement engendrer un certain optimisme. La récente décision d'organiser tous les 3 ans une évaluation des niveaux d'éducation aux médias des populations des 27 Etats Membres laisse supposer que les pouvoirs publics des différents pays devront concevoir une politique globale en la matière tant au niveau des contenus que des publics.

Reste à concrétiser cet espoir.

### **Résumé**

En France, l'éducation aux médias est portée officiellement par le ministère de l'éducation nationale depuis vingt-cinq ans. Elle ne bénéficie pas cependant d'une reconnaissance complète dans la mesure où ne s'y consacrent que les enseignants qui le souhaitent sans contrainte formelle.

Ce dossier associe de façon originale les partenaires des médias ou de la recherche et s'inscrit plus généralement dans une perspective internationale.

Le Clemi propose une éducation aux médias centrée sur l'information et l'éducation à la citoyenneté et, depuis l'origine, associe une démarche de distanciation critique et d'appui à la production de messages médiatiques.

Cette démarche est aujourd'hui complètement légitimée par les usages des médias numériques et du web 2.0

Dans le cadre de la politique européenne qui se met en place dans ce domaine, cet enseignement devrait connaître une reconnaissance plus large dans les prochaines années.

### **Abstract**

In France, media education is officially carried on by the Ministry of Education for twenty-five years. It does not benefit, however, from a complete recognition, since teachers dedicate themselves to it only if they wish, and do not have formal obligation to implement it.

This domain links, in an original manner, the partners of mass media and researchers and takes an international perspective.

Media education offered by Clemi is centred on information and education for citizenship and, since its origin, takes an approach based on critical distance and on support for production of media messages. This approach is today absolutely justified by the use of digital media and web 2.0.

As part of the European policy in this domain, media education should know a broader recognition in next years.